



Le 14 juin 2013

Monsieur le président,

SOLIDAIRES FINANCES regrette une fois de plus l'envoi tardif des documents, alors que dès le 04 juin nous était transmis l'ordre du jour officiel signé en date du 31 mai 2013.

Il s'avère qu'en date du 14 juin, des documents tels que ceux relatifs au dossier Amiante de RECKEM sont toujours manquants.

Nous appelons également votre attention sur la transmission fractionnée dans le temps des documents dématérialisés prouvant, s'il fallait le faire, que l'ordre du jour est établi et signé alors que vous n'avez pas la certitude de pouvoir aborder les sujets en séance plénière.

Solidaires Finances demande qu'à l'avenir vous définissiez l'ordre du jour en fonction des dossiers réellement en votre possession.

Concernant les visites de sites, SOLIDAIRES FINANCES met en évidence leur importance et leur pertinence car celles-ci permettent aux membres du CHSCT de mieux appréhender l'éventail des métiers couverts par notre instance et surtout les conditions de travail des agents.

A ce sujet, il paraît judicieux de n'inscrire à l'ordre du jour les comptes-rendus de visite de sites qu'après validation de ceux-ci par les divers intervenants.

En outre, SOLIDAIRES FINANCES demande à ce que le relevé des déclarations d'accidents de trajet mentionne le lieu exact des faits.

En ce qui concerne les DUERP, SOLIDAIRES FINANCES s'étonne de la classification donnée au risque de braquage repris dans le DUERP et le PAP pour le commissariat aux ventes de LILLE.

De plus, lors du groupe de travail du 24 mai 2013, il a été également évoqué des problèmes de dégagement de fonds. SOLIDAIRES FINANCES s'interroge sur l'organisation de ces transferts et l'opportunité de la révision des contrats s'y afférant.

Nous proposons qu'à l'échéance de chaque PAP, un bilan de ce dernier soit établi et présenté.

Par ailleurs, selon les termes repris au dernier paragraphe de la note d'information relative à la nouvelle et récente mission dévolue aux douaniers de la BSI de DUNKERQUE sur l'intervention en espaces confinés des navires, il est prévu une dotation de matériel. Celle-ci devrait être financée par la Direction Générale des Douanes ; SOLIDAIRES FINANCES insiste sur la qualité des équipements à fournir.

Concernant le Budget 2013, SOLIDAIRES FINANCES demande un point d'étape sur les projets validés lors des précédents groupes de travail et séances plénières ; à savoir, l'état d'avancement des travaux , l'acquisition effective des matériels et équipements mais également les abandons ou report de projets. Ceci, afin d'optimiser l'utilisation des crédits alloués.

SOLIDAIRES FINANCES souligne les dates des rapports de mission de repérage de l'amiante. 17 septembre 2004 pour Camphin en Pevelle et certes beaucoup plus récent 29 juillet 2010 pour Saint Aybert.

Enfin, suite au refus du président d'inscrire l'entretien professionnel et le Bilan croisé de compétences à l'ordre du jour du CHSCT, SOLIDAIRES FINANCES présentera une motion et réclame un vote des membres du CHSCT.